

## Compte-Rendu du Conseil municipal Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

**Séance du Samedi 14 mai 2022**

L'an deux mil vingt et deux, le quatorze mai à neuf heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Martine DUMONT, maire

**Début de séance : 9h30**

**Présents :**

Martine DUMONT, Maire

Messieurs les adjoints : Christian MARCOU, Philippe SIMON, Jean-Marc POUGET

Mesdames et Messieurs les conseillers : Sandrine DEVEAUD, Marina VIDAL DA GAMA, Jean-Pierre BERGEAL, Loïc COUDERT.

**Absents non excusés :** Messieurs Jean-Marc PIESSET et Antoine PERRIER

**Procuration :** aucune

**Secrétaire de séance :** M. Philippe SIMON

✓ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal du 26 mars 2022. Lecture et approbation du compte-rendu. Voté à l'unanimité

### **DELIBERATIONS**

➤ **Redéploiement de fonds dans le cadre du contrat de solidarité communale 2021-2023 (année 2021) avec le CD19 :** une partie de la somme allouée au titre de 2021 n'a pas été utilisée et pourra être réaffectée à divers petits de travaux de maintenance des bâtiments communaux.

Adoptée à l'unanimité

➤ **Demande de rétrocession d'une concession perpétuelle :** Madame Yvette MANZAGOL, domiciliée à Donzenac, est titulaire d'une concession perpétuelle au cimetière. Elle a sollicité par courrier auprès de la commune, sa rétrocession et le remboursement.

Adoptée à l'unanimité

➤ **Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non-complet (28h annualisées) :** pour une bonne organisation des services communaux, Madame le Maire propose la suppression de ce poste.

Adoptée à l'unanimité

➤ Divers :

Consommation électrique : une forte augmentation de la facture énergétique a été constatée. Des propositions sont faites pour y remédier.

Commission de développement du territoire : l'agglomération a demandé qu'une personne non-élue de la commune, siège à cette commission. Il est proposé que Monsieur Olivier PARSEJOUX soit sollicité à cet effet.

Commission de contrôle technique de l'agglomération : le marché a été attribué à l'APAVE.

Achat d'équipement : un bac de ramassage pour la tondeuse a été acquis pour compléter l'équipement.

Plantation de fleurs : l'association « De mains en mains » a proposé son aide pour le fleurissement du bourg.

Elise GUERIN : une cérémonie en petit comité est organisée le 22 mai à l'étang pour honorer la doyenne de la commune qui a fêté ses 100 ans le 21 mai dernier.

Associations : le 20 mai, l' élu en chargé des associations, Loïc COUDERT, va réunir les Présidents des associations.

Etang communal : une réunion devra être organisée prochainement afin d'évoquer la mise en place du projet « pêche à la truite » et revoir la convention avec Monsieur MAZERM.

Prochain Conseil municipal : date à définir

**Fin de séance : 12h30**